

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B: ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; FALCINELLA Béatrice; FIETIER Vincent; GALLIOU Françoise; JACQUIN Denis; JAVAUX Thomas; LEGAIN Olivier; LOPEZ François; MAGNIN-FEYSOT Christian; MAURICE Yves; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; ROCHDI Karima; THIEBAUT Catherine; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie; VIGNOT Anne; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine;

C.C.L.L: DAUDEY Pierre; DUCRET Sylvain; EDME Philippe; MONIOTTE Jacques; PROST Jean-Paul; QUETE Gérard; STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M: MORALES Roland;

Etaient excusés :

C.A.G.B: AVIS André; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi; BARTHELET Catherine; CURIE Pascal; FELICE Alain; HUOT Daniel; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles; LAIDIE Franck; LETHIER Michel; LINDECKER Cédric; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam; PREONI Claude; STHAL Rémi; TAILLARD Fabrice;

C.C.L.L: MAMET Gérard;

C.C.V.M: BERGER Joël; MARCHAL François;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote:

Mandants: FAIVRE Sarah; HUOT Daniel; LINDECKER Cédric; MAILLOT Elsa; MAMET Gérard;

MARCHAL François; STHAL Rémi; TAILLARD Fabrice;

Mandataires: EDME Philippe; LOPEZ François; POUJET Yannick; BIZE Thibaut; DAUDEY Pierre;

MORALES Roland; CAULET Claudine; JAVAUX Thomas

Objet : Point d'information sur la mise à jour des films sur le centre de tri

MISE A JOUR DES FILMS SUR LE CENTRE DE TRI

Rapporteur: Monsieur Sylvain DUCRET, Vice-Président

RAPPEL DU CONTEXTE

Deux films existent sur le centre de tri : un pédagogique grand public et un autre plus technique destiné à des personnes plus averties.

Ces films nécessitent une mise à jour du fait de l'extension des consignes de tri au 1er juillet 2016.

PLUSIEURS SUPPORTS VIDEOS SERONT A CONCEVOIR

- un film pédagogique, assez court (4/5 min maximum): on repartirait des images tournées en septembre pour l'inauguration des travaux du centre de tri. Pour compléter, nous aurions recours à des dessins. Le résultat serait donc un mélange d'images réelles et d'animations. L'objectif est d'avoir un rendu un peu décalé, drôle, attractif, d'inspiration BD avec l'apparition de bulles contenant des mots clés.
- mettre à jour le film plus « technique » avec l'ajout d'un passage sur l'extension des consignes de tri
- créer des petites vidéos sur des « idées reçues ».

Format très court (30 secondes).

L'objectif est de combattre ces idées, de montrer qu'elles sont démodées.

Par exemple : « Ça ne sert à rien que je trie puisque tous les déchets sont mélangés une fois arrivés au centre de tri »

- création de tutoriels sur « Les bons gestes du tri »

L'objectif est de donner des astuces pour bien trier et éviter tout ce qui peut être dangereux pour les valoristes.

Format très court, de 20 à 30 secondes maximum, sous forme d'animation.

Exemples de thématiques: éviter objets dangereux (tranchants / piquants / coupants, objets de soins,...), éviter les lamelles plastiques qui s'enroulent autour des machines, ne pas mettre d'objets trop petits (inférieurs à une feuille A5) ou des papiers mis à la déchiqueteuse, que faire des papiers confidentiels?, écraser les bouteilles, ne pas mettre ses déchets recyclables dans un sac plastique, ne pas emboîter les déchets, bien vider les pots de yaourt

En fonction du coût de ces divers supports, certains pourraient être reportés en début d'année 2018.

Le Comité Syndical prend connaissance de la mise à jour actuelle des films de présentation du centre de trie du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 201/
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme, La Présidente du SYBERT, Catherine THIEBAUT

Délibération du Comité Syndical du mardi 28 mars 2017 SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)